

Une Directrice Générale et une Directrice Adjointe Médico- Sociale :

Une équipe médico- psychologique composée de :

- ⇒ Médecin–Psychiatre
- ⇒ Psychologue

Une équipe paramédicale

- ⇒ Ergothérapeute

Une équipe éducative et pédagogique composée de :

- ⇒ Instituteurs Spécialisés
- ⇒ Éducateurs Spécialisés
- ⇒ Conseiller en Insertion Professionnelle

Une équipe administrative composée de :

- ⇒ Comptable
- ⇒ Agents Administratifs
- ⇒ Autres Agents

AARPHA

(Association d'Aide à la Réinsertion des Personnes Handicapées suite à des Accidents).

Déclarée le 24/05/02 n°9721004564

n°Siret 443075 148 Code APE 913 E

Structure gestionnaire du

ESPO 972

Plan d'Accès



Etablissement et Service de Pré-Orientation (ex CPO)



"un nouveau départ"

10 Lotissement BARDINET

97200 Fort-de-France

☎ 0596 59 14 15

☎ 0596 60 11 97

E-mail: ueros.madinina@orange.fr

Site : www.aarpha.org

ESPO

Etablissement et Service de Pré-Orientation (ex CPO)

Cadre juridique :

Le décret n° 2020-1216 du 02 Octobre 2020

Missions:

- ☞ Effectuer des évaluations préliminaires et approfondies
- ☞ Identifier les potentialités et les difficultés
- ☞ Aider à la construction d'un projet socio professionnel
- ☞ Accompagner à la mise en œuvre du projet professionnel

Critères de recrutement en session ESPO

- Dès 16 ans être titulaire d'une RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé) et d'une orientation CDAPH.

- Être en mesure de s'inscrire dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Capacité: 32 places par année

Pour les évaluations préliminaires

- Avoir une prescription de n'importe quel professionnel de la santé ou du social

- Sous demande d'un employeur ou d'un professionnel

Les personnes accueillies ont un statut de stagiaires de la formation professionnelle et reçoivent une indemnité de la Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM)

Elles sont orientées à l'ESPO pour une session de 12 semaines .

Objectifs :

- ☞ Évaluer leurs compétences
- ☞ Optimiser les potentialités
- ☞ Déterminer leur niveau d'employabilité.
- ☞ Vérifier la cohérence de leur projet personnel avec la réalité du terrain et avec le projet de vie.
- ☞ Permettre une reprise de contact progressive et adaptée avec le monde du travail.
- ☞ Valider un projet personnel et professionnel
- ☞ Proposer une orientation à la CDAPH

Organisation du parcours

Étape 1: Accueil/ Évaluation et restitution

Étape 2: Réentraînement

- ☞ Les modules
- ☞ Élaboration et mise en œuvre du projet de vie sociale
- ☞ Élaboration et mobilisation du projet professionnel,
- ☞ Expression et créativité
- ☞ Introduction aux technologies de la communication
- ☞ Remise à niveau et apprentissage des savoirs
- ☞ Dynamique de groupe

Étape 3: Immersion en entreprise

Étape 4: Bilan et restitution/Validation du projet

Étape 5: mise en œuvre du projet et préconisation d'orientation MDPH

(Milieu Ordinaire de travail /Etablissement et Service d'Aide par le travail/Atelier Protégé/Formatio/Centre d'Accueil de jour/ autres)

Nos Financeurs:

Collectivité Territoriale de la Martinique , État, AGEFIPH DDTEFP, CGSS